



MAIRIE de Bellechaume
50 rue du Professeur Ramon
89210 Bellechaume

Tel : 03.86.43.14.82

E-mail : mairie-de-bellechaume@orange.fr

FICHE DE RESERVATION DE LA SALLE DES FETES, route de Mercy.

Date de réservation	
NOM et prénom	
Adresse	
Code postal	
VILLE	
Téléphone (obligatoire)	

TARIFS

Durée	Résidents	Non-résidents
Location du vendredi 17h au lundi 12h	248 €	324 €
Location journée supplémentaire	46 €	
Location à la journée	124 €	162 €

PAIEMENT

La facturation aura lieu à postériori via un titre transitant par le SGC de Joigny.

ASSURANCE

Vous devez fournir au plus tard 15 jours avant la location de la salle des fêtes une **attestation responsabilité civile LOCATION TEMPORAIRE DE SALLE** couvrant vos biens en cas de vol et les éventuelles dégradations causés par vous-même ou l'un de vos invités pendant la location.

La commune met à votre disposition :

- Tables et chaises pour 130 personnes (maxi)
- Une armoire froide - un réfrigérateur - un piano (fourneau 4 gaz et four) - un four électrique - un lave-vaisselle (produit de lavage et sel compris) -
 - Papier WC - sacs poubelles – balai

Vous devez apporter :

Les produits d'entretien ainsi que les torchons et la vaisselle.

Vous avez obligation de rendre la salle des fêtes propre ainsi que les équipements mis à votre disposition (tables chaises, électroménager).

Je soussigné, assure avoir bien reçu ci-joint en annexe de la fiche de réservation, le règlement intérieur que j'ai consulté et approuvé.

Signature du locataire :